



ANZAT LE LUGUËT

BULLETIN MUNICIPAL N° 26

Juin 2016

Compte rendu du conseil municipal (CM) (extraits).

Du 13 Mai 2016

➤ **Tarifs du gîte de Vins Haut saison 2016-2017 :**

Le conseil municipal décide de fixer les tarifs de location suivants (tarifs à la semaine charges comprises) :

- 1) Vacances d'Eté : 500 €
- 2) Vacances de Noël : 500 €
- 3) Vacances de Toussaint : 500 €
- 4) Vacances de Février : 500 €
- 5) Vacances de Printemps : 500 €
- 6) Autres Périodes : 300 €
- 7) Courts séjours : 2 nuits : 1/2 du prix de la semaine
3 nuits : 2/3 du prix de la semaine
4 nuits : 3/4 du prix de la semaine
5 et 6 nuits : le prix de la semaine
- 8) Caution : 300 €
- 9) Location parure de draps par lit : 5 €
- 10) Location linge de toilette par personne : 5 €
- 11) Supplément animal par jour : 2 €
- 12) Forfait ménage : 60 €
- 13) Linge de table : gratuit.

➤ **Convention relative à l'implantation d'une station automatique pluviométrique à Anzat le Luguët.**

La convention relative à l'implantation d'une station automatique pluviométrique "SALAMANDRE" à Anzat le Luguët, signée le 13 décembre 2006 arrive à échéance le 1 janvier 2017. Le loyer annuel était alors de 150 €.

Le centre météorologique de Clermont-Ferrand propose au Conseil Municipal de renouveler cette convention pour une durée de 3 ans, renouvelable deux fois par tacite reconduction, pour une durée totale de 9 ans et de porter l'indemnité à 200 € par an pour la période du 01/01/2017 au 31/12/2019, 250 € par an pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2022, 300 € par an pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2025.

Le CM accepte les conditions financières.

➤ **Travaux de Voirie.**

Après un état des lieux qui a été effectué, un appel d'offre va être lancé dans les prochains jours, afin que les travaux démarrent le plus tôt possible.

➤ **Enquête sur le patrimoine.**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'effectuer un inventaire descriptif détaillé du patrimoine archéologique et historique de la commune d'Anzat le Luguët. Il soumet un devis de l'association Terre Ancienne qui propose une étude d'une durée de 3 mois, dont 2 mois de travail de terrain et un mois de mise en forme des documents et rédaction du rapport. Le CM décide de cette étude pour un coût de 14 880 € TTC.

➤ **Schéma départemental de coopération intercommunale.**

Par courrier en date du 25 avril 2016, Madame la Préfète du Puy-de-Dôme rappelle que le projet de Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale du Puy-de-Dôme, arrêté le 30 mars 2016 qui prévoit la réorganisation territoriale des établissements publics de coopération intercommunale et des syndicats mixtes existants est achevé.

Ce schéma doit être soumis pour avis aux Conseil Municipaux des communes et aux organes délibérant des établissements publics de coopération intercommunale et des syndicats mixtes concernés dans un délai de 75 jours qui suivent la réception du présent courrier. A défaut de délibération dans ce délai, celle-ci sera réputée favorable.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, le projet de schéma départemental de la coopération intercommunale du Puy-de-Dôme, arrêté le 30 mars 2016.

➤ **Construction d'un hangar communal.**

La commune a consulté plusieurs entreprises. C'est le devis de la Ste Rigaudière que le CM a retenu pour un montant de 25 453 € ht. La commune a obtenu une aide de 9418 € du FIC et de 8400 € de la DETR.

Le CM décide de poser sur le toit des panneaux photovoltaïques pour un montant de 20 000 € et confie le dossier du permis de construire à l'entreprise MSI de Mauriac pour un montant de 1116 € et autorise Monsieur le Maire à déposer le permis de construire auprès des services instructeurs de la DDT.

Le bureau de poste est à votre disposition le lundi, mardi, jeudi, et vendredi de
9 h à 12 h. Vous pouvez effectuer les opérations classiques d'un bureau de poste de ville, et, en prévenant à l'avance retirer de l'argent.

Ce qui s'est passé sur la commune.

La randonnée « fleurs de printemps » du dimanche 8 Mai avec le guide Teddy David nous a fait découvrir les premières fleurs : le tabouret, les gentianes, le vétrate blanc qui est une plante toxique que l'on peut confondre avec la gentiane avant la floraison, la reine des prés, les petites violettes et bien sûr les jonquilles. Nous avons découvert le village des blaireaux. On reconnaît les entrées principales et les trous d'aération, qui plongent à la verticale. C'est un animal nocturne et crépusculaire. Nous n'avons pas vu la marmotte qui selon le guide se méfie plus du renard que de l'homme.



La 28^{ème} randonnée pédestre organisée par le Comité d'Animations s'est déroulée le dimanche 15 mai. Le parcours était de 21 km et, comme toujours, a permis à des nombreux participants d'apprécier le joli paysage de notre commune et les belles couleurs de printemps à la campagne. En plus, ils avaient de la chance avec le beau temps, après un vent frais du matin le soleil était de sortie. Après la montée au Luguet, la pause-café croissants eu lieu à Besse. La randonnée se poursuivait par un très beau chemin passant par Combaliboeuf, puis descendait à Leyvaux. pour le pique-nique. L'apéritif était offert par la commune de Leyvaux. Ayant été revigorés, les randonneurs ont dû attaquer la montée très raide de Sagne et le retour sur Anzat (et qu'il faisait chaud !). Un grand merci aux organisateurs pour cet évènement toujours apprécié par tout le monde.



Pour le 29 mai une trentaine de personnes a pris le chemin des estives avec les vaches de la ferme de la Barbade. Sur le chemin du retour, à l'aire de pique-nique de Plaine de Guerre avec imperméable ou parapluie nous nous sommes retrouvés autour de grillades bien savoureuses; un grand merci à notre chef du jour.



Dimanche 29 Mai : Malgré le mauvais temps, une trentaine de personnes étaient présentes pour assister à la cérémonie de commémoration de la bataille de Verdun dont c'était le centenaire. Monsieur Lucien Fournier notre porte drapeau habituel était présent. Le maire, Emmanuel Correia, a déposé une gerbe. Une minute de silence a alors précédé à la lecture du message ministériel qui rappelait l'histoire de cet événement tragique et douloureux : « L'héritage de Verdun doit être pour nous une leçon de paix, une leçon d'Europe et l'occasion d'adresser un message d'espoir à la jeunesse ». Monsieur Alain Loubinoux a lu la liste des morts de la 1^{ère} guerre mondiale.



Marché Jeudi 30 Juin 2016 à 13 h 30 : vente de fleurs et volailles devant salle polyvalente.

**Marché nocturne devant la salle polyvalente.
Tous les mardis du 5 juillet au 30 Août 2016
De 18 h 30 à 21 h.**

JUIN 2016

Lundi 6 Juin : Commémoration au Bosberly en l'honneur du débarquement allié en 1944 sur les côtes Normandes. Avec la participation de la chanteuse « Sabrina » à 10 h 30.

Samedi 18 Juin : Journées de l'archéologie, découverte du sanctuaire gaulois de Reyrolles avec JM Pons à 14 h 30.

Samedi 18 Juin : bal disco organisé par le comité des fêtes.

Jeudi 30 Juin : Marché à 13h30 devant la salle polyvalente.

JUILLET 2016

Samedi 2 Juillet : Concert pour la nuit des églises avec la participation du groupe polyphonique Slavista (chants slaves) 20 h 30. (Participation libre aux frais).

Lundi 4 Juillet au 26 Août : *La forge du Luguet* ouvre ses portes. Mardi, jeudi et vendredi de 11 h à 18 h. Visite guidée à 11 h, 15 h et 16 h 30. Dimanche, lundi et mercredi de 14 h à 18 h. Visite guidée à 15 h et 16 h 30. Stage le mercredi de 8 h 30 à 12 h. Site web : <http://www.forgeduluguet.fr/>

Mercredi 6 juillet : Randonnée découverte de la forêt avec Fabien Servol (ONF), dans le bois de Vins-Bas. Rendez-vous à 14h30 salle polyvalente Anzat. Réservation mairie jusqu'au mercredi 6 juillet midi. (Gratuit, pas de chiens).

Du 14 juillet au 28 Août : De 14h à 19 h à *l'atelier d'Angèle* au Luguet : Exposition et vente des œuvres des artistes de "Boite O Couleurs" association des M.P.B. de l'art (Moi, Pas, Boursoufflés). Le vernissage en musique, aura lieu le vendredi 12 Août à 19h.

Samedi 23 Juillet : Randonnée coucher de soleil au Chamaroux avec un accompagnateur montagne : Teddy DAVID. Rendez-vous à 19h30 au col de Chamaroux. Réservation mairie jusqu'au vendredi 22 Juillet midi. (Gratuit, pas de chiens).

Vendredi 29 Juillet : Randonnée aquarelle avec Béatrice Avenel. Matériel fourni. Découverte du paysage avec l'œil du peintre, arrêts en divers points et tracé de lignes, ajout de couleurs : pour réaliser un carnet de voyage. Rendez-vous à 14h30 à la salle polyvalente d'Anzat. Tarif 10€ ; www.lezagat.fr. Réservation mairie jusqu'au mercredi 27 Juillet midi.